



*Comment les pays ont-ils accepté la suppression des participations nationales ? Combien de pays qui étaient représentés à la Biennale ne le sont plus (3) ? Quarante-cinq pays étaient représentés en 1971. Là, avec les 96 artistes et groupes invités, il n'y a plus que 25 pays. J'ai fait le tour des ambassades et je suis allé voir les attachés culturels allemands, anglais, japonais, italiens, hollandais, suisses. Quand j'ai proposé la réforme au conseil d'administration de la Biennale, j'avais l'assurance de la plupart des pays européens et du Japon, qu'ils continueraient à payer le transport des œuvres de leurs artistes, même s'ils ne les choisissaient pas eux-mêmes. C'était plus un travail de diplomate que de critique d'art.*

*Le travail de la commission s'est fait en deux temps. Pourquoi ?*

A sa première réunion, fin 72, la commission a passé en revue environ 300 dossiers. Nous avons commencé à voir clair après le second tour : des directions se dessinaient, un certain renouveau de la peinture, du côté des sculpteurs, des recherches plus tactiles... Par la pratique, on a vu certains courants s'éliminer parce qu'ils n'intéressaient plus personne : la technologie, le bricolage... Des dossiers acceptés au premier tour ont été refusés au second, des dossiers refusés au premier, ont été pris au second tour. Nous nous sommes réunis une seconde fois. Nous avons attendu la mi-février pour examiner de nouveaux dossiers envoyés par les correspondants. Là encore, nous en avons vus presque 300.

*Est-ce que des artistes, venus spontanément présenter leur dossier, ont été retenus ?*

En principe, nous ne discutions que sur les dossiers présentés par les membres de la commission ou par les correspondants. Seulement, des artistes passaient quand même au bureau de la Biennale, laissaient des photos. Les trois commissaires français, Daniel Abadie, Raoul-Jean Moulin et moi, les avons examinés. Nous avons ainsi encore proposé une quarantaine de dossiers à la commission internationale. Il y a le cas d'un jeune artiste grec, Touzenis, qui vit à Paris et qui a suscité notre enthousiasme. Après ça, il a suscité l'enthousiasme de la commission. Ce qui est curieux, c'est qu'il travaillait à Paris comme secrétaire d'un critique d'art qui n'avait pas pensé le présenter à la Biennale !

### **Ce qu'elle montre**

*Pourquoi avoir renoncé à l'exposition thématique ?*

Parce que nous avons donné la primauté à l'information, à l'enquête que nous avons faite sur les jeunes artistes dans le monde. Nous nous étions dit que nous ne pouvions pas fixer de thèmes avant d'avoir examiné tous les dossiers. Je crois que ceux-ci ne se dégageront que lorsque l'exposition sera visible, accrochée aux murs. Ceci dit, en juin, Jean-Christophe Ammann a réuni une commission d'accrochage et, tout de suite, il a très bien ventilé les artistes à travers les salles.

*Malgré le refus initial de thème, l'accrochage provoque des regroupements.*

Oui, mais moins en fonction des techniques, de l'apparence formelle, que de l'esprit des œuvres. Ce que l'on pourra distinguer, je crois, c'est une sorte de « Process Art » - où l'accent est mis sur le geste du créateur, sur le processus de création plutôt que sur l'œuvre elle-même -, les œuvres de nature picturale et puis celles qui ont un contenu explicitement social ou politique. Avec ceci, quand même, que la plupart des artistes dans cette Biennale présentent un monde plutôt personnel, individualisé. Les œuvres à contenu social ou politique viennent surtout des pays de l'Est, d'Amérique du Sud, d'Espagne, des pays où ces problèmes se posent de façon particulièrement cruciale.

*Une autre remarque est à faire. Ce qui se passe actuellement en Europe Occidentale et aux États-Unis, et dont rend compte la Biennale, c'est un retour en force d'une certaine peinture dont on*